|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/3 | Avril 2018 |
| Libérer des prisonniers d’opinion | |
| Iran | |
| Atena Daemi, Omid Alishenas, le couple Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee | |

|  |
| --- |
| Le 24 janvier, Golrokh Ebrahimi Iraee et Atena Daemi ont été transférées de la prison d’Evin, à Téhéran, à celle de Shahr-e Rey, à Varamin, près de Téhéran, où des femmes condamnées pour des infractions avec violence sont détenues dans des conditions inhumaines. Le 3 février, Golrokh Ebrahimi Iraee et Atena Daemi ont entamé une grève de la faim pour protester contre leur transfer. Atena Daemi a mis fin à la sienne le 15 février, mais pas Golrokh Ebrahimi Iraee, dont l’état de santé se dégrade sérieusement et qui ne reçoit sans doute pas les soins appropriés. Atena Daemi a déclaré que Golrokh Ebrahimi Iraee et elle n’étaient pas en sécurité en prison et souhaite faire savoir publiquement qu’elles n’ont aucune intention de se suicider, faisant allusion à la vague de décès dans les prisons iraniennes depuis janvier 2018. Par ailleurs, le Nouvel An iranien (le 21 mars) et l’anniversaire d’Atena Daemi (le 26 mars) approchent.  Depuis 2013, les autorités iraniennes ont intensifié leur répression contre les défenseur•e•s des droits humains en Iran. Parmi les personnes visées, une nouvelle génération de jeunes militant•e•s, pour la plupart nés après la révolution de 1979, qui bravent la violente répression. Atena Daemi, Omid Alishenas et les époux Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee, qui sont tous amis, font partie de cette génération de jeunes militant•e•s. Les quatre ont été pris pour cible uniquement pour avoir mené des activités pacifiques de défense des droits humains, notamment pour avoir participé au mouvement émergent contre la peine de mort en Iran. Activité pour laquelle nombre de militant•e•s ont été accusés de «menacer la sécurité nationale» ou d’«offenser l’islam» par les autorités. Atena Daemi, Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee ont tous trois été détenus à la prison d’Evin, à Téhéran, et sont des prisonniers d’opinion. Omid Alishenas était incarcéré à la prison d’Evin jusqu’à sa libération conditionnelle le 15 juillet 2017, et pourrait être renvoyé en prison pour y purger le reste de sa peine.  Les autorités iraniennes intensifient la répression contre les défenseur•e•s les droits humains, qui travaillent déjà sous une véritable chape de plomb. Depuis 2013, des dizaines de défenseur•e•s des droits humains ont été placés en détention sur la base d’accusations de menace à la sécurité nationale forgées de toutes pièces et liées uniquement à leurs activités pacifiques en faveur des droits humains. Beaucoup d’autres ont fait l’objet de mesures de surveillance, d’interrogatoires et de poursuites interminables visant à les réduire au silence.  Parmi les femmes et les hommes défenseur•e•s des droits humains pris pour cible figurent notamment des militant•e•s contre la peine de mort, en faveur des droits des femmes et des droits des minorités, des syndicalistes, des avocat•e•s spécialistes des droits humains et des personnes cherchant à obtenir vérité, justice et réparation pour les exécutions extrajudiciaires qui se sont produites dans les années 1980 et pour les familles des victimes. |

|  |
| --- |
| Proposition 1: LETTRES D’APPEL COURTOISES |
| Veuillez écrire des lettres courtoises en anglais ou en français **aux autorités iraniennes** et appelez-les à:  libérer immédiatement et sans condition Atena Daemi, Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee, qui sont des prisonniers d’opinion, emprisonnés uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté d’expression, d’association et de réunion pacifique, notamment par leur travail en faveur des droits humains. Demandez-leur aussi d’annuler leurs condamnations et leurs peines, de faire en sorte que la condamnation et la peine d’Omid Alishenas soient annulées, et que sa libération soit rendue inconditionnelle, car il s’agissait d’un prisonnier d’opinion qui n’a fait qu’exercer sans violence son droit à la liberté d’expression, d’association et de rassemblement pacifique par le biais de ses activités de défenseur des droits humains.  Demandez-leur enfin de protéger Atena Daemi, Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee contre la torture et les autres mauvais traitements, notamment la privation de soins médicaux, de diligenter immédiatement une enquête indépendante, impartiale et approfondie sur les actes de torture qu’Atena Daemi et Arash Sadeghi auraient subis, et de traduire les responsables présumés en justice, dans le cadre de procédures respectant les normes internationales d’équité. |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre** en français à la **page 4.** |

|  |  |
| --- | --- |
| LETTRES COURTOISES À | |
| MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES Mohammad Javad Zarif **c./o.** Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran to the UN Chemin du Petit-Saconnex 28, 1209 Genève  E-Mail: [mission.iran@ties.itu.int](mailto:mission.iran@ties.itu.int) / [iranungva@mfa.gov.ir](mailto:iranungva@mfa.gov.ir)  Twitter: @JZarif  **🡪** Formule d’appel : Your Excellency, / Excellence, | RESPONSABLE DU POUVOIR JUDICIAIRE Ayatollah Sadegh Larijani **c./o.** Public Relations Office Number 4, Deadend of 1 Azizi, Above Pasteur Intersection, Vali Asr Street, Tehran, Iran  **🡪** Formule d’appel : Your Excellency, / Excellence, |
|  | |
| **COPIES À** Ambassade de l'Iran, Thunstrasse 68, 3006 Berne / Fax: 031 351 56 52 / E-mail: [secretariat@iranembassy.ch](mailto:secretariat@iranembassy.ch) | |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |
| --- |
| Proposition 2: MESSAGES DE SOLIDARITÉ |
| Vous pouvez vous prendre en photo avec un message de solidarité écrit en anglais, en persan ou dans votre langue et mentionner leur compte à la fois sur Twitter et sur Instagram. Cela permettra également d’attirer l’attention sur leur cas. |
| **Twitter:** Atena Daemi : @AtenaDaemi / Golrokh Ebrahimi Iraee : @golrokhiraee / Omid Alishenas : @omidalishenas / Arash Sadeghi : @arashsadeghi18 |
| **Instagram:** Atena Daemi: <https://www.instagram.com/atenadaemi/?hl=en>  Omid Alishenas: <https://www.instagram.com/omid_alishenas/?hl=en> |
| Nos pensées vont vers vous et votre famille – فکر ما با شما و خانواده تان است / Nous pensons à vous – به یاد شما هستیم / Je pense à vous – به یاد شما هستم |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/3 | Avril 2018 |
| Arbitrairement déchue de sa nationalité | |
| République dominicaine | |
| Jessica Profeta | |

|  |
| --- |
| Jessica Profeta est une jeune fille de 16 ans, née en République dominicaine de parents haïtiens. Comme d’autres adolescent•e•s, elle est pleine d’espoir pour l’avenir. Elle aime l’école et est passionnée de littérature. Mais ses rêves sont en train de s’envoler: comme des dizaines de milliers d’autres Dominicain•e•s d’origine haïtienne, elle a été arbitrairement déchue de sa nationalité dominicaine en 2013 et est aujourd’hui apatride.  Jessica Profeta est victime de discriminations depuis sa naissance. Lorsqu’elle est née, son père s’est rendu à quatre reprises à l’hôpital pour demander son acte de naissance, un document indispensable pour l’enregistrer à l’état civil. Il a obtenu ce document il y a seulement quelques mois, mais celui-ci est rose, la couleur attribuée aux enfants nés en République dominicaine qui ne peuvent pas prétendre à la nationalité dominicaine. Faute de posséder une autre nationalité, Jessica Profeta restera dans une situation de vide juridique, ne pourra pas obtenir de papiers et n’aura aucune chance de pouvoir poursuivre ses études dans l’enseignement supérieur plus tard.  L’apatridie et l’absence de papiers ont des répercussions dévastatrices sur la vie quotidienne des personnes comme Jessica Profeta. Les Dominicain•e•s d’origine haïtienne se trouvent dans l’incapacité d’exercer leurs droits les plus fondamentaux, comme le droit à l’accès à l’éducation, à l’emploi, à des soins médicaux adaptés, à la sécurité sociale et à la retraite, le droit de vote, ou encore le droit de se marier et de fonder une famille. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en espagnol ou en français **au président de la République dominicaine** et demandez-lui de faire le nécessaire pour que la nationalité dominicaine de Jessica Profeta et des autres Dominicain•e•s d’origine haïtienne leur soit pleinement restituée, qu’elle soit respectée, et qu’ils puissent obtenir des papiers d’identité sans être victimes de nouvelles discriminations. |
|  |
| **🡪** Utilisez la formule d’appel: Señor Presidente, / Monsieur le Président, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre** en français à la **page 5.** |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Président de la République  Danilo Medina  Palacio Nacional  Avenida México esquina Doctor Delgado  Gazcue, Santo Domingo  République dominicaine  Fax: +1809 682 0827  E-mail: [prensa2@presidencia.gob.do](mailto:prensa2@presidencia.gob.do)  Facebook: <http://facebook.com/PresidenciaRD>  Twitter: @PresidenciaRD | Ambassade de la République Dominicaine  Weltpoststrasse 4  Case postale 22  3000 Berne 15  Fax: 031 351 15 87  E-mail: [info@embajadadominicana.ch](mailto:info@embajadadominicana.ch) |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 3/3 | Avril 2018 |
| Justice et indemnisation pour un homicide | |
| Guinée | |
| Aissatou Lamarana Diallo | |

|  |
| --- |
| Aissatou Lamarana Diallo avait 27 ans lorsque son mari Thierno Sadou Diallo a été tué par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Elle était alors enceinte et a accouché deux semaines plus tard.  Le jour de la mort de Thierno Sadou Diallo, des partis d’opposition guinéens avaient organisé une série de manifestations à Conakry pour réclamer la modification du calendrier électoral et la tenue d’élections locales avant l’élection présidentielle.  Vers 19 heures, Thierno Sadou Diallo, un soudeur de 34 ans, a été tué lors d’une descente de la gendarmerie dans son quartier. Il avait passé la journée avec ses amis dans une partie plus calme de la ville, car une manifestation était annoncée à côté de chez lui à Ratoma, un quartier de Conakry, et rentrait chez lui pour retrouver sa femme enceinte et ses deux enfants. Il n’avait pas pris part aux manifestations.  Aissatou Lamarana Diallo a tenté de découvrir la vérité sur la mort de son mari et cherche toujours à obtenir justice et réparation, en vain.  Elle vit avec ses trois enfants à Conakry, la capitale de la Guinée, et lutte pour subvenir à leurs besoins. La famille dépendait principalement des revenus de son mari. |

|  |
| --- |
| PROPOSITION 1: LETTRES D’APPEL COURTOISES |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en français **au ministre de la Justice** (et si possible également au ministre de l’Unité nationale et de la Citoyenneté). Appelez-les à diligenter sans délai une enquête indépendante, impartiale et efficace sur l’homicide du mari d’Aissatou Lamarana Diallo et de faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procédures équitables conformes aux normes internationales.  Demandez-leurs aussi d’accorder à Aissatou Lamarana Diallo des réparations complètes pour l’homicide de son mari, de sorte qu’elle puisse être financièrement indépendante et vivre dans la dignité. |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un **modèle de lettre** en français **au ministre de la Justice** **à la page 6.** |

|  |  |
| --- | --- |
| LettreS courtoiseS À | |
| Ministre de la Justice Maître Cheick Sako Ministère de la justice Garde des Sceaux BP. 564 Conakry Guinée  **🡪** Formule d‘appel: Monsieur le Ministre, | Ministre de l’Unité nationale et de la Citoyenneté M. Kalifa Gassama Diaby Ministère de l’Unité nationale et de la Citoyenneté B.P. 564  Conakry Guinée  **🡪** Formule d‘appel: Monsieur le Ministre, |
|  | |
| COPIES À | |
| Ambassade de la République de Guinée, Rue du Valais 7-9, 1202 Genève / Fax: 022 731 65 54 / E-mail: [mission.guinea@ties.itu.int](mailto:mission.guinea@ties.itu.int) | |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |
| --- |
| PROPOSITION 2: MESSAGE DE SOLIDARITÉ |
| Les cartes et les lettres de solidarité peuvent être envoyées à Aissatou Lamarana Diallo par l’intermédiaire d’Amnesty Guinée, à l’adresse ci-dessous : |

Aissatou Lamarana Diallo

**c/o** Amnesty Guinée

Quartier Kipé - rail près de la Clinique Mère & enfant

Commune de Ratoma

B.P. 2919 Conakry

GUINÉE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mohammad Javad Zarif

Ministre des Affaires étrangères

**c./o.** Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran to the United Nations

Chemin du Petit-Saconnex 28

1209 Genève

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

AU SUJET DE: Atena Daemi, Omid Alishenas, Arash Sadeghi, Golrokh Ebrahimi Iraee

Excellence,

Le sort des quatre défenseur·e·s de ces droits humains me préoccupe beaucoup.

Je vous prie de **libérer immédiatement et sans condition Atena Daemi, Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee**, qui sont des prisonniers d’opinion, emprisonnés uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté d’expression, d’association et de réunion pacifique, notamment par leur travail en faveur des droits humains; et d’annuler leurs condamnations et leurs peines.

Veuillez faire en sorte **que la condamnation et la peine d’Omid Alishenas soient annulées** et que sa libération soit rendue inconditionnelle, car il s’agissait d’un prisonnier d’opinion qui n’a fait qu’exercer sans violence son droit à la liberté d’expression, d’association et de rassemblement pacifique par le biais de ses activités de défenseur des droits humains.

Veillez à ce qu’il puisse poursuivre son travail en faveur des droits humains sans subir de harcèlement, d’intimidations ou de représailles.

Je vous demande, Excellence, de **garantir à Atena Daemi, Golrokh Ebrahimi Iraee et Arash Sadeghi l’accès aux soins de santé nécessaires**.

En attendant leur libération, il faut en outre **protéger Atena Daemi, Arash Sadeghi et Golrokh Ebrahimi Iraee contre la torture et les autres mauvais traitements, notamment la privation de soins médicaux**, et leur permettre d’avoir accès à des soins spécialisés.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Excellence, à l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie:**

Ambassade de l'Iran, Thunstrasse 68, 3006 Berne / Fax: 031 351 56 52 / E-mail: secretariat@iranembassy.ch

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Président de la République

Danilo Medina

Palacio Nacional

Avenida México esquina Doctor Delgado

Gazcue, Santo Domingo

République dominicaine

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

AU SUJET DE JESSICA PROFETA

Monsieur le Président,

Jessica Profeta est une jeune fille de 16 ans, née en République dominicaine de parents haïtiens. Comme des dizaines de milliers d’autres Dominicain•e•s d’origine haïtienne, elle a été arbitrairement déchue de sa nationalité dominicaine en 2013 et est aujourd’hui apatride.

Lorsqu’elle est née, son père avait demandé son acte de naissance, un document indispensable pour l’enregistrer à l’état civil. Il a obtenu ce document il y a seulement quelques mois, mais celui-ci est rose, la couleur attribuée aux enfants nés en République dominicaine qui ne peuvent pas prétendre à la nationalité dominicaine.

**Faute de posséder une autre nationalité**, Jessica Profeta restera **dans une situation de vide juridique**, et ne pourra pas obtenir de papiers.

Les Dominicain•e•s d’origine haïtienne se trouvent dans l’incapacité d’exercer leurs droits les plus fondamentaux, comme le droit à l’accès à l’éducation, à l’emploi officiel, à des soins médicaux adaptés, à la sécurité sociale et à la retraite, le droit de vote, ou encore le droit de se marier et de fonder une famille.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous demande, Monsieur le Président, de faire le nécessaire pour **que la nationalité dominicaine de Jessica Profeta lui soit pleinement restituée et pour qu’elle puisse obtenir des papiers d’identité**.

Merci de vous engager pour ce que ce droit soit donné à tous les Dominicain•e•s d’origine haïtienne, et de veiller à ce qu’ils ne soient pas victimes de nouvelles discriminations.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie:**

Ambassade de la République Dominicaine, Weltpoststrasse 4, Case postale 22, 3000 Berne 15

Fax: 031 351 15 87 / E-mail: info@embajadadominicana.ch

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ministre de la Justice  
Maître Cheick Sako  
Ministère de la justice  
Garde des Sceaux BP. 564  
Conakry  
Guinée

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

AU SUJET DE: Aissatou Lamarana Diallo / Thierno Sadou Diallo

Monsieur le Ministre,

Aissatou Lamarana Diallo poursuit sa quête de justice et de réparation après le meurtre de son époux, Thierno Sadou Diallo, par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Alors que sa famille a déposé une plainte auprès du procureur général, le 8 mai 2015, personne n’a été inculpé pour cet homicide et aucune explication n’a été fournie sur les circonstances ayant entraîné la mort de Thierno Sadou Diallo.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous appelle instamment, Monsieur le Ministre, à **diligenter sans délai une enquête indépendante, impartiale et efficace sur l’homicide du mari d’Aissatou Lamarana Diallo** et de faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procédures équitables conformes aux normes internationales.

Je vous demande en outre d’**accorder à Aissatou Lamarana Diallo des réparations complètes** pour l’homicide de son mari, de sorte **qu’elle puisse être financièrement indépendante et vivre dans la dignité**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ministre de l’Unité nationale et de la Citoyenneté  
M. Kalifa Gassama Diaby  
Ministère de l’Unité nationale et de la Citoyenneté  
B.P. 564   
Conakry  
Guinée

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

AU SUJET DE: Aissatou Lamarana Diallo / Thierno Sadou Diallo

Monsieur le Ministre,

Aissatou Lamarana Diallo poursuit sa quête de justice et de réparation après le meurtre de son époux, Thierno Sadou Diallo, par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Alors que sa famille a déposé une plainte auprès du procureur général, le 8 mai 2015, personne n’a été inculpé pour cet homicide et aucune explication n’a été fournie sur les circonstances ayant entraîné la mort de Thierno Sadou Diallo.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous appelle instamment, Monsieur le Ministre, à **diligenter sans délai une enquête indépendante, impartiale et efficace sur l’homicide du mari d’Aissatou Lamarana Diallo** et de faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procédures équitables conformes aux normes internationales.

Je vous demande en outre d’**accorder à Aissatou Lamarana Diallo des réparations complètes** pour l’homicide de son mari, de sorte **qu’elle puisse être financièrement indépendante et vivre dans la dignité**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie:**

Ambassade de la République de Guinée, Rue du Valais 7-9, 1202 Genève

Fax: 022 731 65 54 / E-mail: mission.guinea@ties.itu.int